

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 74 (1923)  
**Heft:** 1-2

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ÉTRANGER.

**France.** M. Madelin qui avait, à la mort de M. E. Cardot, assumé la rédaction de la *Revue des Eaux et forêts* a abandonné ces fonctions, le 1<sup>er</sup> novembre 1922. Le Comité de rédaction de ce journal a désigné pour le remplacer M. G. Généau, inspecteur général des Eaux et forêts, à Paris.

## BIBLIOGRAPHIE.

**Schweizerischer Forstkalender 1923.** Herausgegeben von *Roman Felber*, technischer Adjunkt bei der eidg. Inspektion für Forstwesen, in Bern. Verlag von Huber & Cie. in Frauenfeld. Prix: 4 fr.

C'est la 18<sup>e</sup> édition d'un calendrier bien connu des forestiers suisses et qu'il est inutile de recommander longuement. Ceux qui l'ont adopté ne sauraient plus s'en passer.

Parmi les quelques innovations introduites, il faut citer: à page 245, un tableau indiquant les coefficients de retrait par le dessèchement du bois de quelques essences. On remarquera qu'à ce sujet le bois du pin Weymouth est nettement supérieur à celui de nos essences résineuses indigènes.

Les nombreuses tabelles, indications statistiques et autres contenues au calendrier ont été soigneusement mises à jour. Le chapitre relatif à l'Association suisse d'économie forestière contient l'énumération des associations locales de propriétaires forestiers qui ont vu le jour en Suisse, ces années dernières, et sont venues se grouper sous le drapeau de l'Association centrale. Aujourd'hui, il n'y en a pas moins de 12, bien organisées et en pleine activité. Nous voyons figurer, dans cette liste, la Fédération forestière de la Côte, sur laquelle l'inspecteur Gonet donne, dans ce cahier, de si intéressants renseignements. Trois ont vu le jour dans la Suisse romande.

Les 145 pages de tabelles et d'indications diverses du *Forstkalender* sont une mine de judicieux renseignements, son texte très serré est fort bien imprimé. Au point de vue typographique, cet agenda est impeccable. Nous n'en connaissons aucun qui l'égalé à cet égard. Chaque année, l'éditeur sait lui apporter une amélioration nouvelle.

*H. Badoux.*

**L'Agenda forestier pour 1923,** publié par la Société vaudoise des forestiers, chez M. Th. Sack, libraire, à Lausanne. Prix: 2,75 fr.

Messieurs les typographes lausannois ont fait grève si longuement, en décembre dernier, que la publication de l'Agenda forestier pour 1923 a été retardée jusqu'au commencement de janvier. Il est à désirer que ce malencontreux retard n'ait pas de conséquences fâcheuses sur la vente de cet indispensable *vadamecum* du sylviculteur romand.

Cette édition contient quelques adjonctions utiles. C'est d'abord, à page 116, un tableau indiquant la superficie des forêts suisses par catégorie de propriétaires, puis le taux de boisement des cantons. Les éditeurs ont été bien inspirés de publier le rapport du Comité sur l'activité de la „Vaudoise“ en 1921. La prospérité de cette active association se manifeste par l'augmentation continue du nombre de ses membres; en 1921, elle a enregistré 37 admissions nouvelles. A la fin de l'année, son effectif était de 421 membres, dont 8 à l'étranger.

Ce rapport contient l'indication de deux décisions qui nous ont impressionné de façon fort différente. Sur la proposition de son comité, la „Vaudoise“ a décidé d'augmenter de 50 à 200 fr. son subside annuel à la Société forestière suisse pour l'édition du *Journal forestier suisse*. Voilà qui est aimable et nous nous sentons pressé d'exprimer ici à nouveau notre profonde reconnaissance pour ce généreux mouvement.

D'autre part, l'assemblée générale de juillet 1921 a décidé que la collaboration de la Société vaudoise des forestiers aux pépinières scolaires alhit cesser. Voilà une décision qui nous paraît regrettable. Et si l'on peut lire, au rapport, que „les résultats atteints ne correspondaient plus, sauf en de rares exceptions, à ce qu'on était en droit d'escompter d'un rouage de ce genre,“ nous nous permettons de rester sceptique. Nous avons eu l'occasion, durant de nombreuses années, de collaborer à cette activité forestière de la pépinière scolaire vaudoise. Et l'impression nous était restée qu'elle est hautement utile — sans doute, ses effets ne se font-ils pas toujours sentir immédiatement et de façon tangible. Le travail en pépinière est une occasion propice pour initier l'élève aux questions forestières, un moyen de lui montrer le rôle et l'utilité de la forêt. Cette collaboration entre forestiers et autorités scolaires avait établi un lien dont les conséquences furent heureuses. Elle avait permis aux premiers d'intervenir activement dans une question d'enseignement et ce n'était pas un mal; les populations leur savaient gré de cette preuve d'intérêt. L'enseignement des sciences naturelles n'avait pu qu'y gagner, de même la compréhension des choses forestières.

Nous n'ignorons pas quelles étaient les difficultés de l'entreprise. La guerre les avait aggravées. Nous le savons certes fort bien; mais si nous mettons en regard les avantages et les inconvénients de cette institution, nous avons l'intime conviction que les premiers l'emportaient. Aussi la décision prise de cesser cette collaboration nous a-t-elle chagriné. Le Comité de la société ne nous semble pas avoir été bien inspiré en la proposant. Il nous permettra de le lui dire en toute sincérité.

Mais revenons à l'Agenda. Chaque année, nous avons le plaisir d'y trouver quelque amélioration. Ainsi, à la protection des forêts, la dénomination des ennemis végétaux et animaux de la forêt a été revue et uniformisée. Ce n'est pas à dire que tous les noms admis soient heureusement choisis. Ainsi, parmi les champignons (p. 100—104): alimache, qui est un nom allemand, serait remplacé avantageusement par „pourridié des arbres“ ou agaric mielleux, plus expressifs. Pourriture du pied (*Polyporus vaporarius*) est un terme impropre; il s'agit de la „pourriture rouge des résineux“ ou „pourriture liège“, qui se fait sentir jusqu'à 12 m de hauteur. Ne vaudrait-il pas mieux admettre pour l'*Herpotrichia nigra* le terme expressif d'herpotrichie noire, plutôt que celui de „maladie des aiguilles de l'épicéa“ qui, malgré sa longueur, est par trop vague. Quant à l'expression de „pourriture du chêne“, pour *Rosellinia quercina* R.H., elle est impropre et prête à confusion avec la pourriture rouge du chêne. Le nom exact est celui de „pourridié du chêne.“ Il y aurait lieu de revoir les désignations de ce chapitre.

Examinerons-nous, enfin, la liste des essences exotiques à introduire dans nos forêts. Les expériences faites en ces matières nous donnent à croire que quelques-unes de celles indiquées ne sont pas recommandables: le pin de Banks, le sapin de Nordmann et peut-être le mélèze du Japon. On les remplace avantageusement par le thuya gigantesque et l'*Abies grandis*.

On voudra bien ne pas prendre pour mesquine chicane ces remarques d'allure un peu pédante. Elles sont inspirées avant tout par le désir de collaborer à une publication éminemment utile, dont les progrès s'affirment chaque année et qui n'est pas loin de la perfection. C'est dans cet esprit que nous prions ses éditeurs de vouloir bien les comprendre.

H. Badoux

\*\*\* Sommaire du N° 12 \*\*\*  
de la „Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen“; Redaktor: Herr Professor Dr. Knuchel

Aufsätze: Brief von Professor Landolt an seinen Schüler, den nachmaligen Stadtforstmeister Oberst U. Meister von Dr. H. Schmid. — Betrachtungen zur Studienplanreform von Prof. Dr. H. Knuchel. — Jagd und Fischerei und Studienplanrevision an der Eidg. Forstschule von Kantonsforstinspektor Biolley. — Entgegnung eines Jagdfreundes. — Waldboden, Durchforstung, natürliche Verjüngung, von Oberförster W. Schädelin. — Vereinsangelegenheiten: Mitteilung des Ständigen Komitees betreffend Vortragszyklus und Aufhebung der Preisaufgabe 1923. — Mitteilungen: † Maurice Decoppet. — Ernennung von Prof. Dr. Engler zum Ehrenmitglied und Dr. Ph. Flury zum korrespondierenden Mitgliede der Forstwirtschaftl. Gesellschaft Finnlands. — Forstliche Nachrichten. — Bücheranzeigen.



Aspect de l'éperon boisé au confluent du Rhône et de la Binna en mai 1922



Cliché H. Barbey

Vue de la coupe rase opérée en novembre 1921, avec amoncellement des bois  
avant leur flottage dans le Rhône

INVASION DE LA NONNE DANS LES FORÊTS COMMUNALES D'ERNEN  
(Valais)